

Résolution de Mmes Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Robert Pattaroni, Sébastien Bertrand, Roberto Brogginini et Pierre Maudet: «Je vis en ville de Genève, je vote en ville de Genève!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 mars 2005)

RÉSOLUTION

Considérant, d'une part, que:

- le corps électoral genevois sera appelé à se prononcer le dimanche 24 avril 2005 sur les deux initiatives populaires intitulées: «J'y vis, j'y vote: l'aînée» et «J'y vis, j'y vote: la cadette», concernant respectivement les droits de vote et d'éligibilité communaux des résidents étrangers et le droit de vote communal de ces mêmes résidents;
- ces deux initiatives représentent clairement des enjeux de politique municipale, notamment en matière d'intégration et de citoyenneté, et qu'elles intéressent de ce fait directement le Conseil municipal de la Ville de Genève,

et considérant, d'autre part, que:

- plus de 50% des personnes actives résidant en ville de Genève n'ont pas de passeport helvétique;
- nombre de ces personnes étrangères s'investissent dans la vie économique, sociale, culturelle et sportive de leur commune de résidence;
- indépendamment de la nationalité, la citoyenneté concrétise une activité civique au sens large, soit une démarche personnelle concrète et active en faveur de la collectivité;
- il est légitime que celles et ceux qui participent par leur contribution fiscale à la richesse d'une collectivité locale aient leur mot à dire sur la redistribution de cette contribution sous forme de prestations;
- il est d'autant plus aisé de responsabiliser et d'impliquer les étrangers dans la vie de leur cité qu'on leur accorde une place où ils peuvent réellement influencer leur cadre de vie direct;
- l'élargissement du corps électoral de la Ville de Genève stimulerait la vie politique municipale,

la Ville de Genève, par l'entremise de son Conseil municipal, déclare soutenir et recommander un double vote favorable à ces deux initiatives, le dimanche 24 avril 2005.